

Hauts-de-France, Nord
Le Quesnoy
17 rue Achille-Carlier

Maison

Références du dossier

Numéro de dossier : IA59005757
Date de l'enquête initiale : 2023
Date(s) de rédaction : 2024
Cadre de l'étude : inventaire topographique Le Quesnoy centre
Degré d'étude : repéré

Désignation

Dénomination : maison

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2024, E, 712 ; 1897, E, 322 ; 1817, E, 172

Historique

La parcelle apparaît déjà bâtie sur le cadastre de 1817 et la maison occupée par un journalier. En 1897, elle est occupée par un cantinier de l'armée et compte 9 portes et ou fenêtres. Cependant, si la superposition des cadastres permet de dire que l'emprise au sol de la maison n'a pas changé entre ces deux dates, elle n'apporte pas d'information sur l'aspect de la maison ni sur d'éventuelles modifications du bâti.

Aucune archive ne permettant de documenter l'histoire de la maison, la datation ne peut se faire que par rapport aux caractéristiques architecturales : le volume et la toiture brisée sont caractéristiques du XVIII^e, mais la présence de briques émaillées n'est possible qu'après les années 1870.

Période(s) principale(s) : 18e siècle (?), 4e quart 19e siècle (?)

Description

Description

La maison est située à front de rue, alignée avec sa voisine de gauche, mais légèrement débordante par rapport à sa voisine de droite. Elle compte un étage carré et un étage de combles. Sur la rue, la toiture brisée, au pignon marqué, est couverte en ardoise. Elle s'achève par un chéneau. Côté cour, la toiture est monopente. Les pignons, qui dépassent des maisons voisines, sont couverts. Au centre de la toiture se trouve une lucarne-pignon avec faux entrait et arbalétrier.

La maison, construite en briques posées en appareil picard compte trois travées, celle accueillant la porte se situant à gauche. Le petit soubassement est enduit en béton. Bien que ne comptant qu'un étage carré la maison est plus haute que ses voisines, ce qui laisse supposer des hauteurs sous plafond importantes.

Les baies en arc segmentaire sont identiques aux deux niveaux. Elles sont couvertes par des arcs en relief très décorés alternant des briques émaillées rouges avec des sommiers et une clef en brique jaune. Les sommiers s'achèvent par un petit pyramidion inversé en brique jaune. Les briques émaillées sont sang-de-bœuf au premier niveau et rouge-bleuté au second. La façade porte de nombreux décors en brique : bandeau en brique jaune dans les trumeaux entre les baies des deux niveaux (un premier niveau mais deux au second), bandeau en brique jaune sous le cordon larmier du second niveau et pour couronner les baies des premier et second niveaux où il est associé à un rang de briques rouges posées verticalement, des chevrons en brique jaune pour décorer le bandeau d'attique. Enfin, une frise de carreaux émaillés décorés de pampres traverse tout le plein de travée entre le premier et le second niveau.

Analyse

La maison fait partie du groupe de quatre maisons associant des décors de briques en relief et des inclusions de briques émaillées. Comme dans les quatre cas repérés, les décors de maçonnerie en brique, ici réalisés en briques émaillées, sont visibles dans les arcs des baies ; et la frise de carreaux de faïence court dans le plein de travées entre les deux premiers niveaux.

La manière de disposer les briques émaillées dans les arcs, par grands ensembles et non en alternance brique par brique, la différencie cependant des autres maisons, tout comme l'utilisation de bandeaux en brique jaune pour souligner le passage d'un niveau à l'autre, ou encore la frise en chevrons qui décore le bandeau d'attique. Elle est aussi la seule maison à associer briques émaillées et briques de couleur sans émaillage.

La hauteur des étages et la toiture brisée sont plutôt caractéristiques de la première moitié du XVIII^e siècle. Ils laissent penser que la structure de la maison est antérieure à ce que la présence de briques émaillées sur la façade indique. Cette hypothèse est confirmée par la différence de couleurs de briques entre les pignons (plutôt orangée) et la façade elle-même (briques rouges). Cette dernière est peut-être le résultat d'une mise au goût du jour de la demeure à la fin du XIX^e siècle.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique, maçonnerie

Matériau(x) de couverture : ardoise

Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré, étage de comble

Élévations extérieures : élévation ordonnancée

Type(s) de couverture : toit à longs pans brisés

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété d'une personne privée

Références documentaires

Documents d'archive

- AD Nord. Série P ; sous-série 35 : 35 P 1116. **Département du Nord, Arrondissement d'Avesnes, Justice de paix du Quesnoy, Commune du Quesnoy : Section E dite de la ville, tableau indicatif des propriétaires, des propriétés foncières et de leur contenance, 1817** [état de section].
- AD Nord. Série P ; sous-série 35 : 35 P 1121. **Département du Nord, Arrondissement d'Avesnes, canton de Le Quesnoy est et ouest, Commune du Quesnoy : Section E dite de la ville, tableau indicatif des propriétaires, des propriétés foncières et de leur contenance, 1897** [état de section].

Documents figurés

- **Ville du Quesnoy - Plan cadastral napoléonien, feuille unique, levé en 1817.** Section E, 1^{ère} partie (AD Nord ; P31-761).
- **Le Quesnoy, plan cadastral napoléonien de 1897.** Section dite de la ville, en trois feuilles, 2^{ème} feuille (AD Nord ; P31-761).
AD Nord : P31-761

Illustrations



Maison - 17, rue Achille Carlier.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20245900166NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

De la brique pour embellir les façades (IA59005743) Hauts-de-France, Nord, Le Quesnoy,

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Karine Girard

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Maison - 17, rue Achille Carlier.

IVR32_20245900166NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation